



BANQUE des
TERRITOIRES



SITES &
CITÉS
REMARQUABLES
FRANCE

L'Association
des Villes et Pays d'art et d'histoire
et des Sites patrimoniaux

#3

Le Grenier Numérique, un cadre inspirant pour stimuler l'essor d'activités liées au patrimoine et aux nouvelles technologies

Tiers-lieux & Patrimoines



Le Grenier Numérique, un cadre inspirant pour stimuler l'essor d'activités liées au patrimoine et aux nouvelles technologies

L'histoire de l'Isle-sur-la-Sorgue est liée à la maîtrise de l'énergie hydraulique et à l'industrie textile qui a prospéré et fait travailler entre 300 et 400 ouvriers à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle. En plein cœur de ville, une réhabilitation est en cours dans le but d'accueillir un centre d'interprétation du patrimoine, un cinéma et le tiers-lieu. Dans l'attente de la finalisation de ce grand chantier, la Ville a profité du départ de l'office de tourisme d'un Grenier public du XVIII^e siècle pour expérimenter le projet de tiers-lieu dont la vocation est d'accueillir des porteurs de projets liés au patrimoine et aux nouvelles technologies.

Isle-sur-la-Sorgue

Un tiers-lieu pour le patrimoine et les nouvelles technologies

Avec ses 20 000 habitants, l'Isle-sur-la-Sorgue est la 5e ville du département du Vaucluse, située à proximité de Cavaillon, entre les parcs naturels régionaux du Mont-Ventoux et du Luberon, au cœur d'un territoire rural, où les flux touristiques sont importants en période estivale. La ville est notamment connue pour son important marché, ses commerces d'antiquités et brocantes. Le marché

immobilier est en hausse et la population de nouveaux arrivants correspond plutôt à des classes aisées de jeunes retraités. Les personnes qui acquièrent des biens dans le centre-ville ont de forts revenus et la tendance à la location en Airbnb pour les touristes ne facilite pas les parcours résidentiels des ménages. ●

Centre-ville

© Ville de l'Isle-sur-la-Sorgue



Faire le pari des patrimoines

La Ville développe une stratégie patrimoniale forte depuis plusieurs années et s'est dotée d'un Site Patrimonial Remarquable depuis juin 2020. Elle fait aussi partie du programme « Petites Villes de Demain ».

L'Isle-sur-la-Sorgue possède un patrimoine diversifié lié à ses différentes phases de développement : les édifices de la Tour d'Argent, de la collégiale et des demeures témoignent de l'époque médiévale et d'ancien Régime; les couvents et chapelles illustrent le passé religieux, notamment lié à la Contre-réforme et les moulins, usines, roues à aubes évoquent l'essor des activités liées à l'énergie hydraulique. ●

« La démarche patrimoniale préside au projet »

En plein cœur de ville, sur l'îlot de la Tour d'Argent, une réhabilitation est en cours dans le but d'accueillir un centre d'interprétation du patrimoine, un cinéma et le tiers-lieu. Dans l'attente de la finalisation de ce grand chantier, la Ville a profité du départ de l'office de tourisme d'un Grenier public du XVIII^e siècle (situé contre la collégiale) pour expérimenter le projet de tiers-lieu. Ce bâtiment, inscrit au titre des Monuments Historiques depuis 1974, a inspiré le nom de « Grenier Numérique ». À terme, les activités développées dans ce bâtiment rejoindront l'îlot de la Tour d'Argent et plus précisément l'hôtel de Brancas-Villars.



Îlot de la Tour d'Argent

© Ville de L'Isle-sur-la-Sorgue

La Ville souhaite accueillir des personnes qui veulent développer leur activité en lien avec le patrimoine et les nouvelles technologies.

Les objectifs du projet de réhabilitation de l'îlot de la Tour d'Argent sont le résultat d'une politique volontariste sur la question des patrimoines. L'Isle-sur-la-Sorgue a été appuyée dans ses démarches par les services de l'État et a bénéficié de subventions, notamment celles liées aux opérations d'archivage dans le cadre du « Plan National de Numérisation » du Ministère de la Culture ^{1*}.

La Direction du patrimoine de l'Isle-sur-la-Sorgue est composée de 7 agents. Elle assure la maîtrise d'ouvrage et l'assistance à maîtrise d'œuvre sur les projets de restauration ou de réhabilitation des bâtiments publics anciens. Ses missions concernent les études, la conservation et la mise en valeur du patrimoine ou encore l'animation des sites. Elle possède également les compétences pour réaliser des études et des fouilles archéologiques préventives et intervient sur le territoire intercommunal. Elle gère en partenariat avec la Direction de l'Aménagement de la Ville, le STAP 84 et le CAUE 84 les dossiers d'urbanisme sur le périmètre du SPR et oriente les projets de réhabilitation des immeubles anciens.

La présence de professionnels sur le territoire, exerçant des activités liées aux patrimoines et au numérique, peu enclins à rejoindre des espaces de coworking trop éloignés de leur domicile, a motivé ce projet de Grenier numérique. Les locaux du Grenier étant disponibles, cela représentait une opportunité d'expérimenter le projet en attendant l'achèvement de la réhabilitation de l'îlot de la Tour d'Argent. Dans cette perspective, l'îlot sera un lieu phare dans la ville, avec une forte activité numérique. ●

Une structuration en transversalité

La collectivité est à l'initiative du projet de tiers-lieu : elle a été accompagnée par plusieurs partenaires privés. L'agence Gridslab, basée à Montpellier, a accompagné la Ville pendant un an pour la mise en place du projet, sur la partie des usages. Plusieurs partenaires privés ont travaillé sur l'aménagement intérieur du lieu. La Ville a également beaucoup sollicité de ses ressources en interne, en réalisant des travaux en régie directe.

Concernant la partie institutionnelle, le Ministère de la Culture avec le « Plan de numérisation national » a subventionné les actions patrimoniales de la Ville. Le Grenier Numérique a également été labellisé « SudLab » par la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur. ●

⁽¹⁾ Le Plan de numérisation vise à accompagner les ayants-droit dans une démarche de restauration, d'exploitation et de conservation des œuvres afin de rendre accessible le patrimoine cinématographique européen au plus grand nombre, via l'utilisation des nouvelles technologies et des nouveaux réseaux.

Un lieu phare pour la filière numérique et patrimoine



Le Grenier Numérique © Ville de L'Isle-sur-la-Sorgue

Le tiers-lieu du Grenier comprend 250 m² d'espaces dédiés à la filière numérique et au patrimoine. Il peut accueillir jusqu'à neuf activités :

- un centre d'accueil pour les jeunes entreprises innovantes du secteur du patrimoine et du numérique. Actuellement trois activités sont présentes : réalisation de vieux films, web radio, ENT digitalisation ;
- un espace showroom/conférences/ateliers sur 150 m² permettant l'accueil de journées d'étude, de réunions de séminaires, de tournages... ;
- un centre de ressources « patrimoine & numérique » : grâce aux ressources numériques mises à disposition par le Grenier Numérique, les travaux de la Direction du Patrimoine pourront être présentés sous différentes formes : vidéos, modélisations 3D ou encore réalité virtuelle... virtuelle... proposant également au public une consultation libre des travaux, des rapports de fouilles archéologiques ou encore des impressions de documents ;



- un espace d'exposition sur l'art digital : destiné à des artistes utilisant de nouveaux médias et des vecteurs numériques. Cet espace permettra de présenter leurs œuvres au rez-de-chaussée. •

Un terreau propice au développement d'une filière

1 • Une volonté d'asseoir le patrimoine comme stratégie de développement

La naissance de ce projet est liée à la forte volonté de la Ville de parier sur une stratégie due au patrimoine : une Direction aux compétences variées (fouilles archéologiques, restaurations...), travaillant de manière partenariale avec les institutions (Inventaire Régional, STAP, CAUE, DRAC...) et reconnue sur le territoire régional. L'Isle-sur-la-Sorgue a la volonté de mettre en valeur son patrimoine par des recherches, des réhabilitations, des aménagements et de la médiation.

...

...

2 • Des échanges avec les entrepreneurs locaux et habitants

À la suite d'entrevues avec des entrepreneurs, la Ville s'est aperçue qu'il y avait un besoin pour ces actifs d'avoir un lieu pour les accueillir de manière professionnelle. De ce constat est née l'idée d'un tiers-lieu orienté « numérique et patrimoines » pour développer l'activité et maintenir une population jeune et locale. La Ville souhaite mettre en place des activités d'accompagnement numérique avec un médiateur numérique, une action inscrite dans sa convention « Petites Villes de Demain ». Le Grenier Numérique est un lieu qui se veut ouvert aux habitants.

3 • Un accompagnement pour structurer le projet

Un bureau d'études a accompagné la Ville durant un an pour faire mûrir le projet de tiers-lieu, travailler sur des éléments permettant d'encadrer le fonctionnement du tiers-lieu (règlement d'usages, grille tarifaire).

4 • S'inscrire dans le réseau des tiers-lieux

Le Grenier Numérique souhaite s'inscrire dans le réseau des tiers-lieux du Vaucluse (Gare numérique de Carpentras, La Fruitière Numérique à Lourmarin...) en trouvant des complémentarités entre les différents sites. Cette structuration est encore en cours, mais des échanges sur la méthode, la gestion ou le fonctionnement ont déjà eu lieu. •

Une dimension patrimoniale fortement intégrée

Le Grenier Numérique est situé au cœur de l'Isle-sur-la-Sorgue, à proximité de la chapelle des Pénitents blancs. Ces deux monuments sont protégés au titre des monuments historiques.

L'îlot de la Tour d'Argent est également un lieu emblématique, la Tour d'Argent étant l'un des édifices les plus anciens de la Ville. Les liens entre les activités accueillies et le lieu sont très forts, puisque seulement des entreprises ayant des activités liées à la mise en valeur du patrimoine seront accueillies. •



PAROLES D'ACTEURS

Jérôme CAPDEVILLE,
Adjoint aux finances et au Numérique,
Isle-sur-la-Sorgue



Il y a deux dimensions dans la stratégie portée par la Ville : Il y a cet aspect, cette volonté de soutenir les opérateurs économiques innovants, avec des entreprises jeunes, nous voulons sortir de cette logique de ville festive / station balnéaire, cela va également dans le sens de la création de la ZA des Chasséens ... [...]. Il y a aussi une dimension de services publics, nous sommes sélectionnés dans le dispositif « Petites Villes de Demain ». À ce titre, un Conseiller Numérique France Services a été installé depuis le mois d'août 2021 au Grenier Numérique pour répondre aux besoins de la population, des habitants qui nécessitent un accompagnement sur les activités numériques. On souhaite rester proche des habitants. »



Le Grenier Numérique © Ville de L'Isle-sur-la-Sorgue

...

Les prémices du projet

Le projet du Grenier Numérique doit permettre d'expérimenter à une petite échelle l'accueil et l'accompagnement d'entrepreneurs dans la perspective de capter sur le territoire de jeunes actifs afin d'équilibrer la tendance démographique actuelle qui est vieillissante. Le projet en étant à ses débuts (le tiers-lieu a ouvert au début de l'année 2020), tous les effets ne sont pas encore visibles. La volonté de la Ville est d'installer une filière économique sur les nouvelles technologies et le patrimoine. À terme, un festival « Numérique et Patrimoines » pourrait voir le jour. ●

Une méthode agile

Ce projet est développé de manière agile, en expérimentant en premier lieu avec des entrepreneurs leurs activités à petite échelle (le Grenier Numérique a une surface de 250m²) avant de les faire migrer sur l'îlot de la Tour d'Argent, à l'Hôtel de Brancas (700m²).

Selon le développement des activités, la demande des entreprises, la Ville est prête à profiter d'autres opportunités pour agrandir son offre de locaux à disposition des entreprises. ●

L'EXPÉRIMENTATION AU CŒUR DU PROJET

La Ville souhaite donner les moyens aux entreprises qui appartiennent aux secteurs du patrimoine et du numérique de développer leurs activités.



Direction de la publication :

- Marylise ORTIZ, Directrice de Sites & Cités
- Sylvain BAUDET, Expert Développement Local-Territoires Conseils, Banque des Territoires

Rédaction :

- Isabelle CHENEVEZ, OXALIS
- Solène COULONNIER, chargée de mission patrimoines, territoires et partenariats, Sites & Cités remarquables

Mise en page :

- Unik Studio Graphique

Personnes enquêtées – Le Grenier Numérique, L'Isle-sur-la-Sorgue :

- Jérôme CAPDEVILLE, Adjoint, en charge des finances, de la commande publique, du juridique et du numérique, Ville de l'Isle-sur-la-Sorgue
- Nicolas CHARLIN, Responsable Direction des Systèmes d'information et des projets numériques, Ville de l'Isle-sur-la-Sorgue
- François GUYONNET, Directeur Général Adjointe en charge du Patrimoine, Ville de l'Isle-sur-la-Sorgue



Sites & Cités remarquables de France réunit plus de 300 territoires membres - soit près de 2000 communes et 14 millions d'habitants - porteurs du label « Ville et Pays d'Art et d'Histoire », ou d'un Site Patrimonial Remarquable (ancien secteur sauvegardé, ZPPAUP / AVAP) -, qui partagent leurs interrogations et leurs expériences sur les politiques de protection et de valorisation du patrimoine.

Sites & Cités développe le dialogue avec différents Ministères, l'Assemblée nationale et le Sénat, pour renforcer le cadre législatif, juridique et financier de la protection et de la valorisation du patrimoine, de l'architecture et de l'urbanisme. Avec ses membres, Sites & Cités mobilise un réseau de compétences sur le patrimoine et l'urbanisme patrimonial, en matière de restauration, réglementation, formation des professionnels, recherche, sensibilisation des publics et économie touristique.

L'Association est particulièrement impliquée dans les politiques, nationales, régionales ou locales en faveur de la redynamisation des territoires et du tourisme patrimonial. Les tiers-lieux à forte dimension patrimoniale illustrent comment les patrimoines peuvent à la fois constituer un cadre et un outil de revitalisation des territoires, et comment ils peuvent être à l'origine et moteurs d'initiatives.

www.sites-cites.fr/

 <https://fr.linkedin.com/company/sites-et-cites-remarquables-de-france>

 <https://www.instagram.com/sitescites/?hl=fr>

 <https://twitter.com/sitescites?lang=fr>

 <https://www.facebook.com/sitesetcites/>



BANQUE des
TERRITOIRES



**SITES &
- CITES**
REMARQUABLES —
/ FRANCE

L'Association
des Villes et Pays d'art et d'histoire
et des Sites patrimoniaux

banquedesterritoires.fr



| **@BanqueDesTerr**